



Nom et prénom de la tête de liste : Jean-Paul Vermot

Nom de la liste : Morlaix-Ensemble

Commune : Morlaix

Propositions	Nous nous engageons à le faire	Nous ne nous engageons pas à le faire	Précisions, commentaires...
<p>Morlaix est une ville bretonne. Notre héritage est un atout, il est porteur d'identité et d'attractivité pour notre ouest breton. Et pour cela, Morlaix peut s'appuyer sur des acteurs comme : Les éditions Skol Vreiz, Diwan, KLT, le cercle de danse Korrolierien Montroulez, la musique avec le Bagad Sonerien Bro Montroulez, les classes bilingues avec Div Yezh Montroulez et bien d'autres encore ! Pour tous, c'est aussi un vecteur de lien social : les cours en breton, les causeries... Nous réaffirmons l'identité bretonne de la ville de Morlaix, accueillante, ouverte au monde et à l'autre. La richesse du tissu associatif lié à la langue et à la culture bretonne dans la région de Morlaix, son implantation ancienne, sa singularité et sa vitalité en termes de pratiques et de productions, devront nous permettre à l'échelle de Morlaix Communauté de construire un lieu dédié pouvant fédérer les associations et assurer le rayonnement de la langue et de la culture bretonne. La ville s'engagera, avec l'élection de la liste Morlaix-Ensemble, à accéder au niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.</p>			
<p>1. Nommer un référent langue et culture bretonnes dans votre commune</p>	<p>x</p>		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus, à créer, à minima, une délégation à la langue et à la culture bretonne, par la création d'un statut de conseiller municipal délégué.</p>
<p>2. Co-financer le dispositif d'initiation au breton dans les écoles publiques primaires.</p>	<p>x</p>		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus, à apporter de l'aide au financement du dispositif d'initiation au breton dans les écoles publiques primaires, pour encourager dès le plus jeune âge, la découverte et la pratique de la langue bretonne. C'est la 32ème action de la charte Ya d'ar Brezhoneg.</p>
<p>3.a Initier ou aider à la création d'une filière scolaire bilingue</p>	<p>x</p>		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus, et comme le stipule, l'action numéro 13 de la charte, à apporter une aide, financière ou technique à la création et au développement de l'enseignement bilingue sur le commune. Nous pourrions nous appuyer sur l'association Div Yezh Montroulez pour nous guider.</p>
<p>3.b Accompagner le développement des filières scolaires breton-français</p>	<p>x</p>		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus à effectivement accompagner, au cours de notre mandature, le développement des filières scolaires breton-français et cela dans la durée. Cet accompagnement pourra être financier ou technique.</p>

4.a Signer la charte "Ya d'ar brezhoneg".			
4.b Mener des actions pour obtenir le niveau suivant de la Charte.	x		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus à faire passer l'engagement de la commune au niveau 2 de la charte. La culture bretonne, c'est un lien entre notre passé et notre futur, propice à ne pas oublier nos racines, mais également à se projeter dans l'avenir.</p> <p>L'histoire et la culture bretonne méritent bien que nous puissions franchir d'ici la fin du prochain mandat municipal le niveau 2 de la charte Ya d'ar Brezhoneg.</p>
4.c Défendre et promouvoir la langue bretonne au sein de votre communauté de communes / d'agglomération.	x		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus à défendre la langue bretonne, en commençant par des actions simples que sont : la mise en place de signalétique bilingue sur et dans la mairie et les autres bâtiments municipaux, la mise à disposition de formulaires bilingues pour les actes les plus courants comme les naissances, les mariages, les baptêmes civils...</p>
5. Soutenir et développer les cours du soir pour adultes.	x		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus à soutenir les cours de langue bretonne pour les adultes en partenariat avec l'Office de la langue bretonne. Et pourquoi pas s'interroger sur le financement de la formation professionnelle de l'apprentissage ou du perfectionnement de la langue bretonne pour le personnel municipal volontaire (action numéro 25 de la charte).</p>
6. Soutenir les pratiques artistiques en lien avec la culture bretonne.	x		<p>Nous nous engageons, si nous sommes élus à défendre et soutenir les artistes et les associations qui mettent en avant leur identité et leur culture bretonne. Nous faciliterons la programmation de spectacles en breton et d'évènements festifs, comme les démonstrations et initiations à la danse bretonne, les prestations de bagad ou les balades contées. A l'échelle intercommunale, un lieu de la culture bretonne verra le jour.</p>

Une ville qui intègre sa culture et son histoire est sûre d'assurer son avenir!